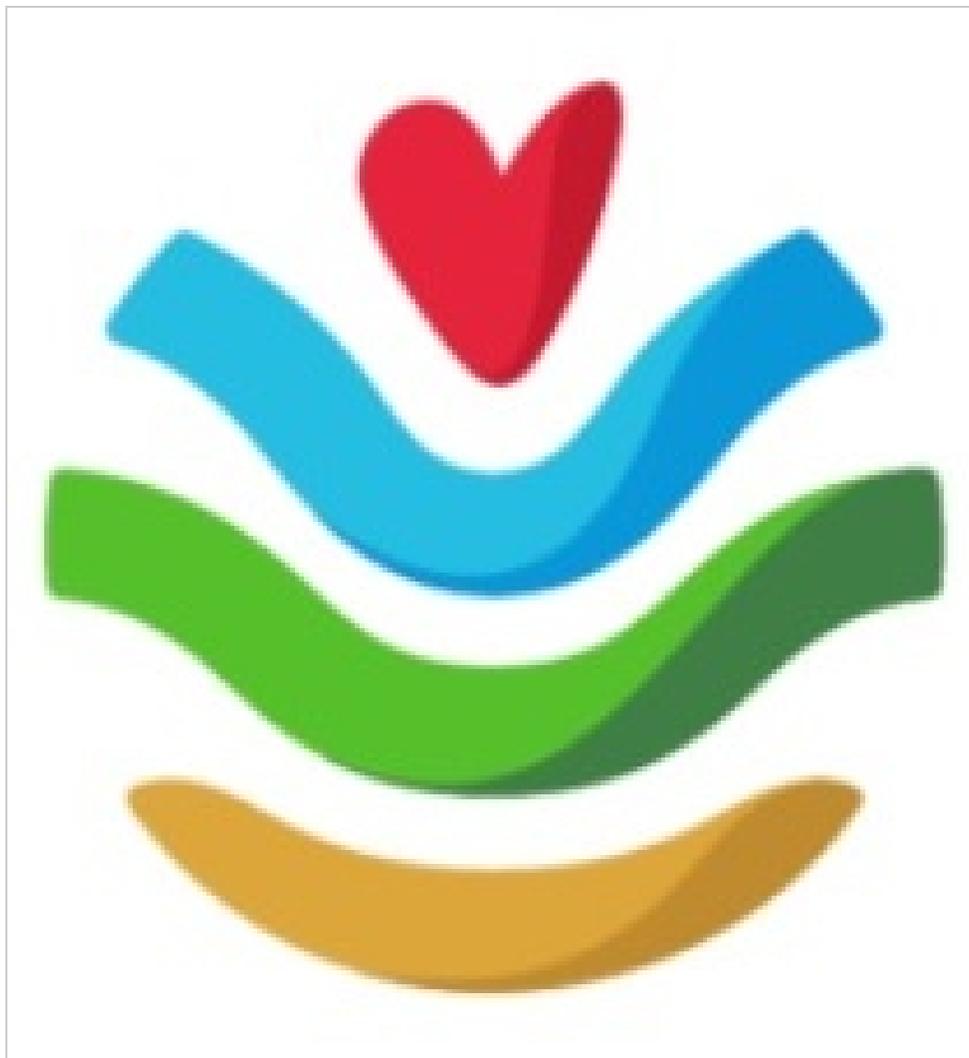


## Début de la décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes



**L'année 2021 marque le début de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.**

La vitalité et la diversité des écosystèmes sont essentielles au développement durable des pays et contribuent à la qualité de vie de leurs habitants. Ils se dégradent aujourd'hui à un rythme alarmant. Par la résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 1er mars 2019, la période 2021 – 2030 a été déclarée «**Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes**». Cette décennie, qui sera officiellement lancée le 5 juin 2021 à l'occasion de la Journée Internationale de l'Environnement, vise à prévenir, stopper et retourner la tendance à la dégradation des écosystèmes mais aussi désormais de mieux construire le monde d'après Covid-19.

L'initiative rappelle que dans les villes, les écosystèmes influencent la qualité de vie et que leur restauration nécessite un engagement à la fois des décideurs et des citoyens. «Les espaces verts doivent être placés au cœur de la planification urbaine.» Parmi les actions citées en faveur de la **restauration des écosystèmes dans les zones urbaines** : la plantation d'arbres, la création de forêts urbaines, l'installation

d'habitats pour la faune dans les parcs, écoles et autres espaces publics ou encore la reconversion d'anciens sites industriels en réserves naturelles urbaines, espaces récréatifs et détente.

Une **stratégie** a été conçue pour favoriser la participation des acteurs de la société et mobiliser les moyens et les soutiens nécessaires à la réalisation de ce projet mondial. Des événements, des plateformes et des contenus accompagnent les citoyens, entreprises, décideurs dans leurs démarches.

Voir la **vidéo de présentation** de la décennie pour la restauration des écosystèmes (en français)

### **Liens utiles**

[www.decadeonrestoration.org](http://www.decadeonrestoration.org)